



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

# **Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

**Girard, Gabriel**

**Rouen, 1788**

LXIX.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

*mourant*. Ainsi la règle subsiste toujours, que le *gérondif* doit se rapporter au substantif qui sert de *nominatif* au verbe, dont il exprime une circonstance.

Pour en revenir donc à la phrase de Racine, mettons-la dans son ordre naturel : *mes soins, en mourant, lui cachèrent les pleurs de son fils*. Or, peut-on dire que des *soins meurent*, & qu'ils fassent quelque chose *en mourant*? Aussi n'est-ce pas là ce que l'Auteur nous a voulu dire; mais la construction de sa phrase le dit malgré lui.

## L X V I I I.

(9) *Du fruit de tant de soins à peine jouissant,*  
*En avez-vous six mois paru reconnoissant?*

Qui ne croiroit qu'*à peine* doit se lier avec *jouissant*, comme s'il y avoit, *du fruit de tant de soins jouissant à peine*, pour dire, ne faisant que commencer à jouir? Et cependant *à peine* doit nécessairement se lier avec le vers suivant, *à peine en avez-vous*, &c. Rien n'excuse cette inversion.

## L X I X.

(1) *Je sais que votre cœur se fait quelques plaisirs*  
*De me prouver sa foi dans ses derniers soupirs.*

On ne doutera pas que ce ne soit uniquement la rime qui amène ici ce pluriel, *quelques plaisirs*. Mais notre langue étoit assez abondante

(9) *Britannicus*, IV, 2, 83.

(1) *Bajazet*, II, 5, 31.

pour fournir un autre tour, & Racine assez ingénieux pour le trouver.

Je répondrai à ceux qui m'accuseroient de m'arrêter sur des bagatelles, que l'Académie, dans ses sentiments sur le Cid, s'arrêta pareillement sur ces deux vers de Corneille :

*Quelle douce nouvelle à ces jeunes amants !  
Et que tout se dispose à leurs contentements !*

Il eût été mieux à leur contentement, dit l'Académie. Et moi, dans un cas encore moins favorable, que dis-je autre chose ?

## L X X.

(2) *De mille autres secrets j'aurois compte à vous rendre.*

Quand nos verbes régissent un substantif qui n'a point d'article, ils doivent être suivis immédiatement de ce substantif, comme si l'un & l'autre ne composoient qu'un seul mot. *Avoir faim, avoir pitié, donner parole, rendre raison, rendre compte, &c.* Jamais ces verbes, dis-je, ne souffrent la transposition de leur régime : & l'on ne peut jamais rien mettre entre le verbe & le régime, si ce n'est un pronom, *donnez-moi parole* ; ou une particule, *ayez-en pitié* ; ou enfin un adverbe, *donnez hardiement parole*. Je ne crois donc pas qu'on puisse excuser cette transposition, *j'aurois compte à vous rendre* ; il faut nécessairement, *j'aurois à vous rendre compte*.

Je ne fais même si, entre ces sortes de verbes & leur régime, la voix peut se reposer autant que le demande la césure. On en jugera

(2) Britannicus, III, 7, 63. Voyez ce qui a été dit ci-dessus, p. 476.